



Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2000
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente et unième session

29 février-3 mars 2000

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire

Statistiques économiques : autres statistiques économiques *

(groupes-villes sur les statistiques économiques et Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix)

Rapport des groupes-villes

Note du Secrétaire général

Additif

Rapport du Groupe d'experts sur les biens incorporels

1. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe d'experts sur les biens incorporels qui figure en annexe. Le présent rapport est transmis à la Commission conformément à la demande qu'elle a exprimée lors de sa trentième session¹.

Mesures que la Commission est appelée à prendre

2. La Commission est invitée à déterminer si le mandat du Groupe d'experts est bien orienté et si ses objectifs sont clairement définis et réalisables. La Commission souhaitera peut-être aussi faire des observations sur les propositions concernant les activités futures.

Notes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4 (E/1999/24)*, chap. I.B.

* E/CN.3/2000/1.

Annexe

Rapport du Groupe d'experts sur les biens incorporels

Biens incorporels

Dans le Système de comptabilité nationale de 1993, il est proposé de couvrir à la fois les biens incorporels et les biens corporels. Toutefois, ce domaine étant nouveau pour la plupart des spécialistes de la comptabilité nationale, il serait utile de donner à cet effet des indications précises comme celles qu'on trouve dans un manuel. Les travaux effectués actuellement par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) concernant la série de manuels de Frascati sur la recherche-développement, les autres biens incorporels (formation et ressources humaines, transformation structurelle, etc.) et les nouveaux indicateurs pour la science et la technologie (estimation de la valeur de l'innovation, etc.) s'inscrivent dans cette optique. La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE a récemment publié une série de 15 documents et une bibliographie détaillée faisant un récapitulatif de l'évolution des différents éléments de cette activité depuis plusieurs années sur le site Web suivant :

<http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/prod/intang.htm>

La Direction a organisé, conjointement avec la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales et en collaboration avec le Ministère néerlandais de l'économie et celui de l'éducation, de la culture et des sciences ainsi qu'avec le Fonds industriel nordique, un colloque international sur l'évaluation du capital intellectuel : expérience, problèmes et perspectives, tenu à Amsterdam du 9 au 11 juin 1999. Les documents et les conclusions de la réunion sont accessibles sur le site Web suivant :

<http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/ams-conf/symposium-old.htm>

Point de contact

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE :

Graham.Vickery@oecd.org

Michael.Freundenberg@oecd.org

Direction de la statistique de l'OCDE

Janice.Owens@oecd.org

Économie de l'information

La mise au point d'indicateurs appropriés et l'établissement de statistiques sont nécessaires pour comprendre les mécanismes, les tendances et les incidences de la société de l'information et du commerce électronique. Le Groupe de travail sur les indicateurs pour la société de l'information de l'OCDE, qui a mis au point une définition pratique du secteur des technologies de l'information et des communications, recueille actuellement des données comparables à l'échelle internationale sur l'offre de technologies de l'information et des communications et élargit cette définition aux produits de base. Le Groupe met également au point une définition des éléments et des études de modèles à l'usage du secteur des technologies de l'information et des communications.

Des questions particulièrement pressantes se posent dans le domaine du commerce électronique où des statistiques fiables et comparables à l'échelle internationale permettant d'évaluer le niveau des échanges, leur croissance et la gamme de produits font défaut, de même qu'il n'y a pas de définition cohérente du commerce électronique. L'élaboration d'une définition et de critères de mesure du commerce électronique est l'un des sept objectifs du plan d'action de l'OCDE en matière de commerce électronique adopté par les ministres lors d'une conférence tenue à Ottawa en octobre 1998. Comme suite à un atelier de l'OCDE tenu le 21 avril 1999, auquel ont participé des hommes d'affaires, des décideurs, des chercheurs et des statisticiens et qui a porté sur les questions de définition et de mesure du commerce électronique, le Groupe de travail a décidé, à sa réunion d'avril 1999, de créer un groupe d'experts sur la définition et la mesure du commerce électronique. Quatorze pays et l'Office statistique des Communautés européennes sont membres de ce groupe d'experts, tandis que Singapour est observateur. Le groupe oeuvre en collaboration avec les décideurs, les milieux d'affaires et les instituts de recherche à l'élaboration d'un cadre pour la définition des priorités en matière de mesure du commerce électronique. Les premiers éléments de ces activités pluridisciplinaires

sont : a) l'élaboration d'une série de définitions du commerce électronique aux fins d'une évaluation statistique dans tous les pays; b) la traduction des besoins en indicateurs comparables du commerce électronique; et c) l'élaboration de propositions concrètes en vue d'utiliser et d'adapter les instruments statistiques existants pour la collecte des données et la mise au point de ces indicateurs.

Un rapport d'activité du groupe d'experts a été établi en vue d'un forum sur le commerce électronique tenu à Paris en octobre 1999. Le rapport peut être téléchargé à partir du site suivant :

[http://www.oecd.org/dsti/sti/it/ec/act/paris_ec/
paris-ec_docs_1.htm](http://www.oecd.org/dsti/sti/it/ec/act/paris_ec/paris-ec_docs_1.htm)

Point de contact

*Direction de la science, de la technologie et de
l'industrie de l'OCDE*

Alessandra.Colecchia@oecd.org

Direction de la statistique de l'OCDE

Janice.Owens@oecd.org
